



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2020-2021

Vendredi 2 Juillet 2021

Association : **BADMINTON CLUB VEYNOIS**
Adresse : Mairie de Veynes, **05400 VEYNES**
Tél / mail : **06.88.21.00.37 / info@badmintonclubveynois.fr**

Le **vendredi 2 juillet 2021, à 18h30**, les membres de l'association **BADMINTON CLUB VEYNOIS** se sont réunis au **Gymnase de la Région René DEMAISON** (Veynes) en **Assemblée Générale Ordinaire Élective** sur convocation du **Conseil d'Administration**.

Il a été établi deux feuilles d'émargement, annexées au procès-verbal, et signées par les membres présents en leur nom propre ou en tant que représentant de membres. Un registre de présence a également été tenu conformément aux mesures sanitaires imposées.

L'Assemblée Générale est présidée par **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO** en qualité de Président de l'association. Il est assisté par une secrétaire de séance, **Laure PICARD du CHAMBON**, en tant que Secrétaire de l'association.

25 personnes étaient présentes ou représentées, tel qu'il est prévu par l'article 10 des nouveaux statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Élective est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président remercie pour leur présence Monsieur **Yves DAMARIUS** et Monsieur **Alain CAUSSE** de l'**Office Municipal des Sports**.

L'ordre du jour est rappelé par le président :

1. Ouverture de la réunion avec approbation du compte rendu de l'Assemblée précédente

Ouverture de la partie statutaire

2. Lecture du rapport moral 2020-2021
3. Lecture du rapport sportif 2020-2021
4. Lecture du rapport financier 2020-2021 et du budget prévisionnel 2021-2022
5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier
6. Vote du quitus au trésorier et au président pour l'ensemble de leur gestion de l'année écoulée ;
7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée ;
8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'Administration ;
9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration (4 minimum à 12 maximum à pourvoir) ;
10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur Bureau ;
11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2020-2021



Clôture de la partie statutaire

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2021-2022 ;
13. Questions diverses à poser **avant le 29 juin 2021**

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix, à mains levées à l'unanimité de l'AG les points suivants conformément à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de l'AG du 28/09/2020

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale de la saison précédente est approuvé à l'unanimité

2. Lecture du rapport moral 2020-2021

Le rapport moral est lu par le Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, qui fait également partie du Comité 05 de Badminton en tant que responsable de la Commission Formation et membre de la Commission Emploi et Formation de la Ligue Région Sud PACA.

Les efforts fournis par le Président pour entretenir le lien avec les adhérents ont été vivement appréciés

3. Lecture du rapport sportif 2020-2021

Le rapport sportif est présenté par la Secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON**.

4. Lecture du rapport financier 2020-2021

Le rapport financier est commenté par le Trésorier **Hans PENNINGA**.

Le Trésorier précise que le budget prévisionnel est basé sur une cinquantaine de joueurs.

5. Mise au vote des rapports moral, sportif et financier

L'Assemblée Générale **adopte** le bilan moral (joint en annexe 1), le bilan sportif (joint en annexe 2) ainsi que le bilan financier (joint en annexe 3) **à l'unanimité de l'AG**.

6. Vote du quitus

Quitus moral voté à l'unanimité

Quitus financier voté à l'unanimité

7. Bilan et discussion de la pratique sportive et conviviale de la saison écoulée 2020-2021

Le Président a recours à la matrice SWOT pour traiter ce point.

S = Forces (**S**trengths en anglais)

W = Faiblesses (**W**eaknesses en anglais)

O = Opportunités (**O**pportunities en anglais)

T = Menaces (**T**hreats en anglais)



Le Président demande à l'assemblée de s'exprimer sur les différents points.

Sont alors cités parmi les Forces du club :

Un Président engagé et formé en préparation mentale, un entraîneur pour les jeunes (**Jean-Yves TOURTET**) motivé, une infrastructure appréciée, une grande amplitude des créneaux et le dévouement du CA

Parmi les Faiblesses du club :

L'absence d'entraînements pour les adultes, le peu de participants aux stages, l'absence de lien entre les jeunes et les adultes, un CA qui s'épuise, la perte de la génération de joueurs lycée/fac.

Parmi les Opportunités :

L'environnement du club, la disponibilité du gymnase et un bon matériel, les organismes qui soutiennent le club comme l'OMS, les créneaux offerts, le Forum des Sports (le 4 septembre prochain), l'invitation d'autres clubs (Laragne ou Serres ?), des Portes Ouvertes (2 dimanches par ex.)

Parmi les Menaces :

Manque de visibilité au milieu des médias du web

Le manque de renouvellement des adhérents : le Covid a éloigné les gens du club

8. Présentation aux membres de l'AG des futurs candidats au Conseil d'administration

Quatre candidats actuels du CA se représentent :

il s'agit du Président **Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO**, du trésorier **Hans PENNINGA** et de la secrétaire **Laure PICARD du CHAMBON** et d'**Hélène COLOMBANI**

Les autres candidats élus la saison dernière ne se représentent pas. En vertu de nos statuts le CA doit être composé de 4 personnes au minimum, ce qui est le cas mais est loin d'être idéal car le CA s'épuise. Le Président avertit que les candidats de dernière minute sont acceptés mais personne ne répond favorablement.

Il est alors proposé de faire voter une possibilité de cooptation afin que de nouveaux inscrits puissent intégrer le CA dès la rentrée (la seule exigence résidant dans la majorité légale requise des candidats).

La proposition de donner quitus au CA pour coopter est validée et devra être régularisée à la prochaine AG.

Il est rappelé que le CA peut accueillir des invités à ses réunions (ce qui est déjà le cas avec Jean-Yves)

9. Election par les membres de l'AG des futurs membres du Conseil d'Administration

Après rappel que 4 à 12 sièges sont à pourvoir tel qu'il est prévu par l'**article 11** des statuts actuels, le Président annonce la liste des 4 candidats sortants. Il est procédé à l'élection globale des administrateurs.

Sont déclarés régulièrement élus les seuls administrateurs suivants :

- Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO à l'**unanimité de l'AG**
- Hans PENNINGA à l'**unanimité de l'AG**
- Laure PICARD du CHAMBON à l'**unanimité de l'AG**
- Hélène COLOMBANI à l'**unanimité de l'AG**

L'ensemble des membres nouvellement élus déclare jouir de leurs droits civiques et n'être frappé d'aucune incompatibilité avec les fonctions qui viennent de leur être confiées et déclare les accepter.



10. Désignation par les membres du Conseil d'Administration du futur bureau

Le Conseil d'Administration reconduit les membres aux postes actuels. Il n'y a toutefois pas de Vice-Président. Hélène COLOMBANI souhaite être membre seulement.

11. Vote sur le prix et le contenu de l'inscription au club pour la saison 2021-2022

Il est proposé de conserver les tarifs de la saison 2020-2021 pour la saison prochaine, c'est-à-dire de 80 € pour les jeunes et de 105 € pour les adultes.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

Pour les anciens (ceux qui se sont réinscrits en septembre en dépit de l'incertitude générale) le club décide de faire un geste et propose une réduction de 20 € qui ramène donc l'inscription à 85 € pour les adultes et à 60 € pour les jeunes.

Le club laisse par ailleurs le choix aux adhérents d'accepter ou non cette réduction

Ces propositions sont votées à l'unanimité.

Par ailleurs l'assemblée propose de donner quitus au club d'adapter ces tarifs au cas où la Fédération, la Ligue ou le Comité décideraient d'une réduction en cours de saison. Le club pourrait alors procéder à une rétrocession. **Cette proposition est votée à l'unanimité.**

Pour ce qui est du contenu : sont toujours inclus les frais d'inscription aux tournois du Comité pour les jeunes et les adultes, ainsi que les frais d'inscription aux tournois du 04 pour les jeunes.

En outre les joueurs peuvent bénéficier d'un accompagnement mental, de stages (gratuits pour les jeunes), de séances encadrées et de tournois internes

Le contenu est voté à l'unanimité

12. Prospective de la pratique sportive et conviviale pour la saison 2021/20212

Les solutions qui découlent du point 7 :

Pour remédier aux faiblesses :

Mise en place d'entraînements adultes avec un encadrant supplémentaire, organisation des stages.

Partage intergénérationnel par l'entraîneur des jeunes afin de créer des liens, les 20 ans du club sont aussi une occasion.

Un accompagnement individuel possible en préparation mentale (en complément des entraînements avec une fixation d'objectifs par exemple)

Pour remédier aux menaces : Mise en place d'un compte Instagram (pour toucher les plus jeunes).

Journées portes ouvertes pour mieux faire connaître le club Réussir à nous distinguer parmi les nombreux médias

13. Questions diverses

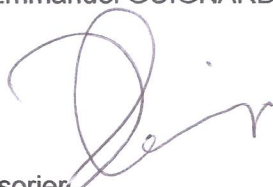
Personne n'ayant souhaité poser de questions, l'ordre du jour est épuisé.

La séance est levée à 20h30.

Il est dressé **2 exemplaires originaux** du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Élective signés par le Président, la Secrétaire de séance et les membres nouvellement élus.



Le Président
Jean-Emmanuel GUIGNARD-FIRATO



Le Trésorier
Hans PENNINGA



La Secrétaire de séance et du club
Laure PICARD du CHAMBON

Hélène COLOMBANI

